

Question orales

[Traduction]

LA POSITION DE LA MINISTRE

L'hon. Chas L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, manifestement, la ministre ne se rend pas compte que la semi-remorque en partance du Québec se rendait jusqu'en Alberta et ainsi, que cette question ne relève pas simplement de la compétence d'un seul ministre provincial de l'Environnement. Quelles mesures, s'il en est, la ministre entend-elle prendre? Va-t-elle s'intéresser à la question des substances toxiques plus qu'aux pluies acides? En effet, elle n'a pas assisté à une rencontre nationale de haut niveau, la fin de semaine dernière, à Québec. Ni la ministre ni l'envoyé spécial sur les pluies acides n'ont pris la peine d'assister à cette réunion. Quelles mesures va-t-elle prendre au sujet des substances toxiques?

[Français]

L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je vais répondre aux deux questions, dont une est une accusation. Je n'étais nécessairement pas à la rencontre de Québec sur les pluies acides, parce que j'étais en Suède visitant mes homologues et m'informant sur leur façon de protéger leur environnement.

Quant aux mesures qui ont été prises, c'est une collaboration entre le gouvernement fédéral et la province et l'honorable député sait très bien, comme ancien ministre, que la première supervision doit être faite par la province. Et le ministère provincial m'a tenue directement informée de ce qu'ils ont fait à ce jour et j'étais en communication aujourd'hui avec le bureau du ministre Kells.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE

L'USINE DE PÂTES ET PAPIERS DE PORT-CARTIER

M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Sans doute le ministre sait-il qu'un rapport publié la semaine dernière insiste sur la nécessité de donner de l'expansion à notre économie de façon à remettre les Canadiens au travail par le truchement d'initiatives communautaires et à accroître la responsabilité des grandes entreprises à cet égard. J'aimerais interroger le ministre au sujet d'un cas précis qui illustre de façon exemplaire les problèmes qui surgissent quand une entreprise n'a pas de compte à rendre. Qu'entend faire le ministre au sujet de la société ITT Rayonier, à Port-Cartier, qui, faisant fi des doléances des habitants de la localité, entend démanteler son usine de pâtes et papiers à cet endroit? Va-t-il intervenir lui-même pour s'assurer que la société adopte une ligne de conduite plus conforme aux besoins de la localité?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Pour répondre au député, monsieur le Président, je dirai que notre ministère étudie évidemment la situation, mais que nous n'entendons faire aucune déclaration pour le moment.

LES LOCALITÉS DÉPENDANT D'UNE SEULE INDUSTRIE—LA RECOMMANDATION CONCERNANT UN FONDS DE DIVERSIFICATION

M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor): Monsieur le Président, je trouve tout à fait inexcusable que le ministre n'ait

rien à dire à propos d'une décision qui met en péril 2,000 emplois et 130 millions de dollars d'investissements du gouvernement du Canada, ou des gouvernements fédéral et provinciaux. Le ministre ne trouve-t-il pas que cette situation démontre clairement l'une des conclusions que notre groupe d'action a tirées la semaine dernière, savoir, que les localités qui dépendent à l'heure actuelle d'une seule entreprise auraient besoin de ressources financières pour favoriser l'implantation d'autres entreprises et ne plus dépendre autant de cette entreprise unique?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, comme cette question touche en quelque sorte à ma circonscription...

[Français]

... je peux dire à l'honorable député que j'ai travaillé loyalement avec une série d'investisseurs privés afin d'attirer... Oui, mais qu'est-ce que vous voulez! Je vois le sourire de députés du parti libéral... C'est sous le gouvernement libéral que l'on a connu la faillite à Port-Cartier; c'est sous les libéraux que cela est arrivé. Ils trouvent cela drôle... Les Québécois vont se rendre compte qu'ils trouvent cela drôle aujourd'hui. Eh bien, moi je ne trouve pas cela drôle, et le député néo-démocrate non plus et je le remercie pour son aide. Je me suis rendu dans ma circonscription la semaine dernière et j'ai dit aux gens: de deux choses l'une, soit que nous allions attirer une aide privée qui a été refusée dans le temps des libéraux, soit que nous allions implanter une installation fédérale dans la ville de Port-Cartier afin de nous assurer de la survie de la ville de Port-Cartier ainsi que de la circonscription de Manicouagan en tout temps.

* * *

[Traduction]

LES RÉFUGIÉS

LA COMPOSITION DU COMITÉ CONSULTATIF DU STATUT DE RÉFUGIÉ

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. La semaine dernière, tous les Canadiens ont appris avec tristesse que l'une de nos plus éminentes concitoyennes, l'ancienne présidente de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme, Florence Bird, n'avait pas été renommée au Comité consultatif du statut de réfugié. La ministre lui a écrit pour l'en avertir. La ministre pourrait-elle faire savoir à la Chambre qu'elles étaient ses raisons pour refuser de renommer une personne ayant les capacités, les compétences et l'expérience que l'on sait?

Des voix: Bravo!

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je peux garantir au député que la lettre envoyée à M^{me} Bird exprimait mes remerciements les plus sincères pour la contribution qu'elle a faite pendant de très nombreuses années. Je peux dire au député que personne ne reconnaît mieux que M^{me} Bird qu'il y a au Canada de nouveaux sujets d'inquiétude au sujet du statut de réfugié,